

L'universalisme et les différences

Alain Touraine

I

Il est commode et conforme à l'histoire d'entrer dans l'analyse à partir de ce que fut la société occidentale, et pourquoi ne pas l'appeler la civilisation occidentale? Si on va à l'essentiel, on voit qu'elle a deux faces. La première, la plus originale, est d'avoir rompu avec tout esprit "holiste", toute préoccupation de la défense d'un système, d'un ordre, d'une communauté. Cette civilisation occidentale a conquis le monde, à partir d'un niveau de modernisation relativement bas, parce qu'elle a concentré toutes ses ressources économiques, cognitives, morales, dans les mains d'une élite dirigeante définie par son opposition avec les catégories dirigées, de telle manière que se crée une société polarisée, dont beaucoup plus tard la machine à vapeur fut le symbole. C'est la distance entre le pôle chaud et le pôle froid qui crée une différence de potentiel et par conséquent qui crée de l'énergie. On peut parler d'une société de classes, mais cette définition est trop étroite. C'est dans tous les domaines que le monde occidental a opposé à une élite dirigeante, énergique et puissante, des catégories définies par leur infériorité, qui ont donc été toutes, à un titre ou à un autre, des figures de

l’infériorité. Le travailleur salarié a été une figure de l’infériorité, comme l’a été le colonisé et aussi la femme et l’enfant. Cette polarisation extrême, qui a donné à l’élite dirigeante une capacité d’action semblable à ce qu’ont été les divisions blindées des armées du XXe siècle, a donc reposé tout entière sur des tensions extrêmes qui pouvaient à chaque instant se transformer en conflits et en luttes ouvertes. En fait, pendant toute la première partie du processus occidental de modernisation, c’est la polarisation qui l’a emporté et qui est finalement arrivée à sa forme suprême qui fut la monarchie absolue, instrument de l’élite dirigeante mais aussi créatrice d’un ordre social dominé par l’inégalité, la hiérarchie et la domination. L’histoire du monde occidental au cours des siècles suivants, du XVIII^e au XX^e, considérée sous cette première face, est celle du soulèvement des catégories dominées: le citoyen se soulève contre le roi, puis le travailleur contre son maître, avant que le colonisé se libère du colonisateur et que les femmes détruisent la domination masculine.

Avant d’aller plus loin et de savoir comment cette libération s’est produite, il faut se tourner vers l’autre face de cette civilisation occidentale. Cette face a été celle de ce qu’on peut appeler l’individualisme universaliste. Cette conception morale s’est développée dans le christianisme, sous des formes différentes dans le monde catholique et dans le monde protestant, et elle s’est donné une expression intellectuelle et philosophique classique avec la philosophie des Lumières.

Les relations entre ces deux faces de cette civilisation ne sont pas faciles à définir et je ne m'y essaierai pas aujourd’hui car cette tâche est si complexe qu’elle m’empêcherait de répondre aux questions que je souhaite poser ici. Mais on s’approche d’une réponse en disant que les soulèvements sociaux qui se sont succédés depuis le XVIIe et le XVIIIe siècles sous la forme d’abord de révolutions citoyennes, puis à partir du XIXe siècle du mouvement ouvrier et plus tard du mouvement de décolonisation et du féminisme, ont pris chaque fois deux directions à la fois complémentaires et opposées. Dans la mesure où l'emprise du modèle universaliste a été forte ou même s'est renforcée, la société occidentale s'est construite autour de la notion des droits de chaque individu, droits dont l'extension n'a cessé d'augmenter en se diversifiant. La lutte des peuples contre les rois a fait naître l'idée des droits de l'homme et du citoyen dont la Déclaration d'Indépendance américaine et surtout la Déclaration française des Droits de l'Homme et du Citoyen furent les textes fondateurs. Plus tard et à travers des difficultés qui furent au départ très grandes s'est formée l'idée des droits sociaux, c'est-à-dire comme les Anglais l'ont compris les premiers, l'extension des droits de l'homme aux droits sociaux, c'est-à-dire l'association de l'universalisme des droits de l'homme au caractère spécifique de toute situation de travail. Beaucoup plus récemment encore s'est formée, au-delà de l'idée des droits sociaux, celle des droits culturels, c'est-à-dire du droit de pratiquer une culture, une langue, une religion, des manières de vivre,

etc., et de même que ce qui est devenu la social-démocratie a associé l'universalisme des droits de l'homme à la spécificité des droits des travailleurs, de même le thème des droits culturels s'est associé étroitement à l'universalisme des droits de l'homme. D'une étape à l'autre de cette évolution historique, ces droits de l'homme se sont donc chargés de réalités concrètes, sociales et culturelles, en même temps qu'ils gardaient leur caractère universaliste.

Mais parallèlement, ces soulèvements et ces luttes de libération suivaient une autre voie, celle qui rompait à chaque étape avec l'universalisme au profit de la création de nouvelles communautés. Contre les rois, en même temps que s'affirmaient les droits des citoyens, se formaient des nations qui devenaient leur propre fin et qui écartaient tout universalisme, en particulier quand chacune d'elles se proclamait la seule expression de l'universel. La France fut le théâtre de la succession rapide entre ces deux faces de la citoyenneté et de la nation puisque la Terreur succéda de très près à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Un siècle plus tard, quand se produisit le soulèvement du mouvement ouvrier, ce qu'on vit d'abord et le plus massivement ne fut pas l'affirmation de droits sociaux associés à l'universalisme des droits de l'homme, mais au contraire la revendication d'une société de classe, des travailleurs, rejetant comme "petit bourgeois" tout appel à l'universalisme. En fait, c'est cette tendance qui l'emporta pendant longtemps et en particulier en 1920 quand éclata la Deuxième Internationale et que la majorité de ses membres se re-

groupèrent dans une Troisième Internationale, dominée dès le départ par la pensée léniniste qui fut prolongée par la pensée maoïste et qui exerça une influence qu'on peut juger dominante sur le monde presque jusqu'à la fin du XXe siècle.

La même rupture entre deux tendances opposées s'est observée dans les mouvements de décolonisation. D'un côté il s'est formé, malgré les difficultés immenses à surmonter, des tentatives de démocratie fondées sur la reconnaissance de nations, de peuples ou de territoires qui avaient été colonisés. C'est à juste titre qu'on parle de l'Inde comme de la plus grande démocratie du monde, parce qu'elle est l'exemple le plus massif – mais pas le plus réussi – de cette extension de la démocratie à l'ensemble d'une culture et d'une civilisation. Mais de l'autre côté, les peuples décolonisés rejetèrent souvent toute référence à un universalisme et un individualisme qui leur apparaissaient comme l'idéologie des coloniseurs et on vit dans de nombreuses régions de la terre se créer des nationalismes qui évoluèrent de plus en plus vers des idéologies à la fois religieuses et nationales. On vit aussi se développer des régimes plus ou moins autoritaires mais qui en appelaient à la démocratie, comme ce fut le cas de plusieurs pays asiatiques qui prirent comme modèle de démocratie le régime de Singapour qui ne peut certainement pas être appelé démocratique selon les critères du monde occidental. Le phénomène le plus important, celui qui domine en grande partie le monde d'aujourd'hui, est la naissance ou la renaissance des communautés, au sens où on

parle de mouvements ou de régimes communautaristes. Cet esprit s'est développé surtout là où se sont développés des conflits ouverts entre des pays occidentaux et des pays encore proches de la situation coloniale qu'ils avaient subie. Aujourd'hui, le monde est placé sous la double menace d'un communautarisme chrétien qui n'a cessé de se renforcer aux Etats-Unis et qui a apporté un soutien décisif au Président Bush, qui appartient lui-même à ce mouvement communautaire. De l'autre côté, les nationalismes arabes ont souvent été débordés par des mouvements anti-impérialistes en même temps que religieux. L'Iran de Khomeiny est encore aujourd'hui la référence la plus forte de ce type de régime.

Ainsi, tout au long de l'histoire moderne, si l'on considère celle-ci du point de vue de l'histoire occidentale, on a assisté à un ensemble de phénomènes sociaux liés les uns aux autres, parfois à travers leurs contradictions, mais qui forment un ensemble qu'il faut comprendre dans sa globalité pour pouvoir analyser clairement chacune de ses parties. Résumons maintenant ces grandes composantes de l'histoire de la civilisation occidentale:

- 1) Une polarisation sociale extrême qui entraîne des tensions également extrêmes et qui doivent nécessairement conduire à des ruptures.
- 2) La formation de plus en plus "humaniste" d'un universalisme qui s'est parfois perdu dans les tentations de l'utilitarisme, mais qui, au total, au-delà de cet utilitarisme et de l'antimodernisme qui lui a répondu, a

maintenu ce qu'on a appelé les droits de l'homme qui sont à la fois, il faut le répéter, universalistes et individuels.

- 3) La rupture des dominations s'est opérée simultanément dans deux directions opposées. La première a été l'extension de l'universalisme des droits de l'homme au domaine des situations sociales puis culturelles, de telle sorte que l'Homme des Lumières, qui souffrait de son abstraction, est devenu concret et de plus en plus complet, car la révolte des dominés a entraîné le rejet de l'universalisme et de l'individualisme. Le nationalisme des régimes léninistes et maoïstes, les origines communautaristes et même un certain féminisme qu'on peut appeler aussi communautaire ont acquis une importance très grande, parfois même dominante, car ces deux tendances opposées se sont manifestées dans toutes les parties du monde, quoique de manière inégale. L'Europe, peut-être parce qu'elle a dépensé une grande partie de ses forces dans des créations scientifiques et artistiques, a développé avec le plus de conviction un universalisme de plus en plus présent dans tous les domaines de l'expérience humaine. Mais c'est ainsi en Europe que s'est développé le communautarisme le plus agressif, quand le régime nazi, qui s'appelait *Völkisch* et qui se donnait comme but principal l'extermination des juifs, voulut dominer l'Europe. Aux Etats-Unis communautarisme et universalisme ont presque toujours existé côté à côté.

II

Avant de définir des adversaires auxquels se heurte cette conception des droits de l'homme élargie aux droits sociaux et culturels, je dois dire le plus clairement et le plus fortement possible que je ne conçois pas de communication interculturelle ou de ce qu'on appelle d'un terme trop général de multiculturalisme qui ne donne pas une place centrale à des éléments universalistes de communication sans lesquels chaque culture est enfermée en elle-même et ne peut communiquer avec les autres que par la guerre. Ce qui veut dire que, comme l'ont montré les socialistes démocratiques du XXe siècle, il ne faut en aucun cas opposer des droits généraux universels mais abstraits à des droits plus concrets mais qui ne concernent qu'une catégorie ou qu'une communauté particulière. Ce qui a toujours fait que les églises ou les communautés religieuses ont pesé le plus souvent dans un sens défavorable ou même directement opposé à la démocratie, c'est précisément que les collectivités religieuses, surtout quand elles se réfèrent à une foi monothéiste, se considèrent comme dépositaires d'un message universel et par conséquent confondent l'universalité du message avec leur propre puissance et leur contrôle de tous les aspects de la société. Cette déclaration peut apparaître à la fois excessive et un peu archaïque. Je rejette de telles accusations, d'autant plus fortement que je sais d'expérience combien d'individus et de groupes ont pris des risques et même sacrifié leur vie et leur liberté pour défendre celle des autres et la démocratie au nom de leurs convictions religieuses. L'intérêt que je

porte à l'Amérique latine et en particulier au Chili me rend très sensible au fait que dans ce dernier pays, par exemple, la *Vicaría de la Solidaridad* a joué un rôle essentiel dans la défense des victimes de Pinochet et des gens menacés par lui et je n'ignore pas que c'est le Cardinal Silva qui a été la figure la plus forte de la résistance au dictateur. Il ne faut donc voir aucun contenu antireligieux dans ce que je dis. Mais il ne faut pas non plus confondre une exigence religieuse et une spiritualité avec une église, un pouvoir et une influence. C'est la raison pour laquelle, au-delà de toutes les discussions actuelles, particulièrement vives et en France et en Turquie, le thème de la laïcité, me semble, dans son principe même, devoir être absolument maintenu et ne doit pas souffrir d'exception. Nous verrons dans un instant que cette réponse n'est pas suffisante, mais elle est nécessaire, indispensable, et toutes les analyses complémentaires qui doivent être faites ne peuvent pas porter atteinte à la défense d'un espace politique, social et culture, qui est l'espace des droits et non pas celui des devoirs à l'égard d'une collectivité ou celui de la transmission d'un message divin. Le thème du multiculturalisme a été si souvent employé et est parvenu pendant un certain temps à s'imposer si fortement à l'opinion que je dois ici m'en séparer nettement. Si le mot ne recouvre qu'une critique du pouvoir culturel autant que politique par lequel les colonisateurs se sont imposés aux colonisés ou le centre aux régions dans un pays donné, il n'y a aucun inconvénient à l'employer; mais si on veut dire que dans une société donnée ou au niveau de la planète tout en-

tière les cultures doivent se développer indépendamment les unes des autres, avec la même dignité, on avance une affirmation à la fois fausse et dangereuse. Aucune culture ne porte en elle-même les conditions de sa communication avec les autres. Pour que cette communication existe, il faut que soient reconnus des éléments d'universalité entre ceux qui communiquent et les objets de leurs échanges ou de leurs attitudes. Il me semble inutile de revenir ici sur des thèmes qui ont été et qui demeurent au centre de la pensée de Jürgen Habermas et constituent un renouvellement important de la pensée kantienne. Je l'ai dit et je le répète, les deux conditions fondamentales à mes yeux de la communication entre les cultures ou, pour parler plus simplement, de la modernité, sont: le respect de l'action rationnelle, qui permet des jugements objectifs sur des situations et des actions et, d'autre part, comme je l'ai déjà indiqué, la reconnaissance des droits de l'individu. Il ne peut pas y avoir d'esprit démocratique et moderne si on ne reconnaît de droits qu'à des communautés ou à des catégories particulières. Autant il est vrai que les droits sont mis en jeu et doivent être défendus dans des situations sociales, culturelles ou politiques concrètes et donc particulières, autant il ne faut jamais oublier que ces droits sont définis en termes universalistes et ne peuvent pas l'être autrement. Prenons l'exemple le plus évident. Nous souhaitons que soit reconnu le droit de chacun à vivre selon sa foi ou ses croyances religieuses. Par conséquent, ceux qui appartiennent à une religion ou qui s'y réfèrent doivent pouvoir pratiquer les rites que leur impose

leur religion et vivre l'ensemble de leur vie religieuse dans des conditions de liberté et de bonne organisation, sans laquelle il n'existe pas de véritable respect des croyances et des opinions. Mais la liberté religieuse n'a pas de sens si elle n'est pas la liberté de chaque individu de choisir sa religion, de l'exercer ou de ne pas l'exercer, de la garder ou de la changer pour une autre ou pour une absence de croyance et de pratique religieuse. Il n'y a pas de droit à la vie religieuse qui soit seulement le droit d'existence d'une collectivité religieuse. Ce droit est tout à fait important mais il perd son sens ou plutôt il acquiert un sens opposé s'il ne s'inscrit pas à l'intérieur d'une conception dont l'élément central est le respect du droit de chacun d'appartenir ou de ne pas appartenir à une collectivité religieuse. Ce qui est dit ici s'applique évidemment à tous les domaines de ce que l'on appelle la vie culturelle. Par exemple, autant il est essentiel de permettre la transmission et la protection des héritages culturels, en particulier de ceux qui définissent l'identité d'un groupe ethnique, national ou religieux, autant tout individu doit être défini en dehors de son appartenance à une collectivité, de quelque type que soit celle-ci et doit avoir une liberté complète d'adhérer à une tradition ou de la refuser, de l'interpréter de manière orthodoxe ou au contraire d'une manière assez nouvelle pour ne pas être reconnue par les autorités qui parlent au nom de cette collectivité.

Ce point central étant posé, la défense des droits culturels et par conséquent la défense de la pluralité des cultures se heurtent à deux obstacles opposés. Comme j'ai déjà évoqué à plusieurs reprises le communautarisme, c'est-à-dire la

subordination des droits individuels à des droits collectifs et par conséquent aux devoirs qu'a chaque individu à l'égard de cette collectivité, il faut maintenant mettre l'accent davantage sur une attitude tout à fait opposée mais qui menace tout autant ses droits culturels, et puisque, en Turquie comme en France, le problème de la laïcité a depuis longtemps une importance centrale, je veux dire, en me référant à la France et en attendant avec intérêt que d'autres s'expriment sur ces thèmes dans le cas de la réalité turque, que tous ceux qui ont identifié la rationalité et les droits de l'homme à l'organisation de l'Etat français, à sa conception impersonnelle de l'enseignement, à la référence à une nation comme étant le porteur privilégié de l'universalisme, commettent une faute grave et même trahissent les principes de la philosophie des Lumières au nom desquels ils parlent. Leur pensée et leur action est plus proche en réalité de celle des despotes éclairés dont le despotisme était plus visible que les Lumières qu'ils prétendaient répandre sur leur peuple. On connaît l'histoire de la longue lutte en France entre l'Eglise catholique et les Républicains pour le contrôle de l'éducation et pour l'ensemble du gouvernement du pays. On peut aujourd'hui considérer que les Républicains ont eu raison contre leurs adversaires catholiques dans des situations aussi graves que l'affaire Dreyfus, mais ces références à l'histoire de France ne peuvent pas justifier qu'on identifie les Lumières et par conséquent l'ensemble des droits individuels avec l'organisation de la République française qui est toujours soumise à des objectifs ou à des représentations particulières et qui n'a aucune raison d'être considérée comme supérieure à toutes les autres. La période récente a montré à la fois l'importance de ce républicanisme, qui a

beaucoup progressé au cours des vingt dernières années, et aussi peut-être son affaiblissement relatif, à mesure que se développe une conscience plus réaliste des problèmes de l'Islam en France et que, parallèlement, on comprend la nécessité de réintroduire les faits religieux et la connaissance des croyances religieuses dans la formation des esprits et dans l'ensemble de l'opinion publique. J'ai toujours marqué mon opposition à ce "laïcisme" et au "républicanisme" dont il s'inspire. Mais je dois ajouter aussitôt, pour répondre d'avance à ceux qui tiennent à condamner une proposition de loi que j'ai approuvée dans son principe, comme tous les autres membres de la Commission chargée de réfléchir à ces problèmes, que la critique du laïcisme et l'opposition au communautarisme doivent aller de pair, sont si complémentaires qu'on ne peut pas choisir l'une contre l'autre. De sorte que les jugements que nous sommes amenés à porter sont de nature politique, se réfèrent à une conjoncture historique plutôt que d'être simplement l'affirmation d'un principe aussi général que l'universalité des droits. Pour des raisons qui ne nous concernent pas ici, la population française et ses représentants, dans leur très grande majorité, ont jugé qu'il fallait donner la priorité à un *coup d'arrêt* indiquant aux communautaristes, en particulier islamistes, la volonté des Français de s'opposer à toute attaque contre la laïcité et en particulier contre la mixité. Mais, dans le cadre de ma réflexion d'aujourd'hui, j'admets parfaitement qu'on ait accordé dans son esprit une priorité opposée à celle qui a été choisie par le gouvernement et par la Commission qui a préparé sa décision. Il est parfaitement acceptable de dire que le plus urgent, dans un pays comme la France où les religions sont considérées avec suspicion, est de permettre aux lycéennes

et collégien-nes voilées de garder une référence visible à leur appartenance religieuse, si elles le désirent. Ceux qui pensent ainsi veulent en général marquer avant tout leur opposition à un laïcisme qui leur semble dangereux et appauvrissant. Néanmoins, je maintiens, avec la très grande majorité de la population française, que dans le monde où nous vivons, tel qu'il évolue aussi bien dans le monde occidental qu'ailleurs, le plus urgent est de s'opposer à toutes les formes de communautarisme. Comment ne pas évoquer ici la situation analogue qui s'est présentée à la fin du XIXe et au début du XXe siècle quand beaucoup de dirigeants politiques et d'intellectuels ont eu à faire un choix analogue: fallait-il donner la priorité à l'expression politique de la lutte des classes ou fallait-il la renforcer à une politique démocratique d'élargissement des droits sociaux? Placé devant un tel choix, je me serais placé sans hésiter du côté de ceux qu'on a appelés les social-démocrates et je me serais tenu éloigné du grand mouvement leniniste et maoïste qui devait dominer pendant longtemps une large partie du monde. De la même manière aujourd'hui, la priorité, me semble-t-il, doit être accordée au refus des communautarismes et par conséquent à l'affirmation du caractère universel des droits de chaque individu.

Je peux maintenant me référer plus directement à la situation présente. Nous assistons depuis plusieurs années à la montée rapide des communautarismes extrêmes, surtout de ceux qui croient à la nécessité d'user de la force et de la guerre contre ce qui les menace. Je crois prioritaire la rupture avec ces positions, de quelque côté qu'elles viennent, étant donné qu'elles ont fait des progrès considérables, aussi bien dans le monde occidental que dans des pensées et des

groupes qui combattent l'Occident. En d'autres termes, il est indispensable de maintenir la combinaison nécessaire du respect des cultures et du respect des droits universalistes de chaque individu. Cette combinaison est difficile; elle s'est heurtée non seulement à de grandes résistances mais à des interdictions et à des persécutions. L'importance exceptionnelle de la Turquie pour les Européens vient, à mes yeux, du fait que la Turquie, plus que tout autre pays, et non sans conflits internes graves, a réussi à combiner la laïcité héritée du kémalisme et des croyances religieuses qui ont trouvé de puissantes expressions politiques en même temps qu'elles devenaient de plus en plus visibles sur la scène publique. A l'instant présent, c'est l'attitude des Européens et tout particulièrement des Français qui retient l'attention. A juste titre, puisque le laïcisme à la française n'est pas plus favorable qu'un communautarisme autoritaire à la combinaison du respect des cultures et du respect qui doit être prioritaire, des droits de chaque individu. L'Europe, jusqu'ici, n'est pas intervenue sur la scène immense des relations entre le monde islamique et le monde occidental. Ses règles de fonctionnement, fixées d'abord par le Traité de Rome puis par celui de Maastricht, interdisaient aux institutions européennes d'élaborer une politique mondiale et de prendre des initiatives capables de transformer les rapports de force au niveau mondial. Si le projet actuel de Constitution – quels que soient ses qualités et ses défauts- est adopté et si, plus tard, mais le plus vite possible, la Turquie devient un des membres importants de l'Union Européenne, il sera possible d'élaborer et d'appliquer une conception des relations entre cultures, dans le respect de l'universalisme des droits individuels, qui

permettra enfin de faire reculer les idées et les initiatives qui ne croient qu'à la guerre sainte, à la croisade. Il est rare qu'une décision politique précise mette en jeu aussi clairement des principes fondamentaux. C'est le cas du débat qui s'est ouvert sur l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne. Si cette entrée est refusée, il est très peu probable que puisse progresser cette combinaison de respect des communautés particulières et d'affirmation constante des droits de caractère universel dont je ne cesse de dire le caractère indispensable. Cette tentative d'action commune entre la Turquie et les pays membres de l'Union Européenne, et en particulier ceux qui ont affirmé le plus clairement leur conviction démocratique en même temps que leur volonté de respecter la pluralité des cultures est la seule manière dont nous puissions aujourd'hui éviter ce qui a été nommé "le choc des civilisations" et qui entraînerait une extension rapide des guerres de religion.

Mais tout sociologue doit ajouter que l'obstacle principal, au moins en ce début de processus d'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne, vient d'une partie notable de l'opinion française. On ne peut pas dire que cette opinion soit mue par la défense du christianisme contre l'islam, puisque la France a refusé l'inscription, dans le projet actuel de Constitution européenne des sources chrétiennes de la civilisation européenne moderne. La raison principale de l'opposition de l'opinion française vient de la volonté prioritaire de défendre l'Etat, considéré comme le seul garant de l'universalisme et par conséquent d'une laïcité qui se conçoit elle-même négativement, c'est-à-dire comme une sépa-

ration des églises et de l'Etat, malgré le texte même de la loi sur la séparation votée en 1905 et qui, déjà, prenait une position de principe favorable à la reconnaissance des croyances religieuses et se contentait de dire que l'Etat ne devait pas financer les organisations religieuses. Une forte majorité des Français considère comme prioritaire la défense de l'Etat, du secteur public et surtout des services publics, qui lui apparaît comme la garantie principale de défense des intérêts des catégories qui ont le moins de capacité de se défendre. La campagne sur le projet de texte constitutionnel qui sera soumis le 29 mai au référendum en France montre une montée importante des non, au moins dans cette phase initiale de la campagne et ce non traduit beaucoup moins une hostilité à l'égard d'une Europe mal perçue ou d'un texte constitutionnel inconnu de la quasi-totalité des votants; en revanche l'opinion, excitée par des leaders politiques et syndicaux qui sont avant tout les défenseurs du secteur public où ils se trouvent placés eux-mêmes en général, veut manifester par son attitude de refus sa défiance à l'égard d'une évolution générale de l'Europe vers un libéralisme qui retire à des catégories importantes de la population les protections que leur assurait leur participation au secteur public. En principe, le problème de l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne ne doit pas être posé ni exercer d'influence au cours de cette campagne. Il n'est pas certain qu'il en soit ainsi puisqu'une partie de la droite a trouvé ce terrain pour attaquer le Président de la République qui a pris une attitude favorable à cette entrée de la Turquie. Mais il existe certainement

une continuité entre la défiance à l'égard d'un affaiblissement du secteur public et la défense étroite du laïcisme que j'ai appelé républicaniste et qui est avant tout porté par l'idée confuse mais forte d'une exception française, c'est-à-dire en fait de la prétention ou de la conviction que l'étatisme français est la seule garantie de la défense des valeurs universelles contre le déchaînement des forces du marché qui ne tiennent aucun compte de la justice sociale ou de la lutte nécessaire contre les inégalités croissantes. C'est pourquoi les débats français autour du thème de la laïcité ont la plus grande importance, une importance égale aux débats qui agitent depuis tant d'années la société turque sur les mêmes thèmes.

Il serait arbitraire d'isoler la situation française de celle des autres pays européens. Mais il est utile, si on se place du point de vue de la France, de souligner à quel point l'hostilité de beaucoup à l'égard de la Turquie s'inscrit à l'intérieur d'une résistance beaucoup plus globale à la pénétration de nouvelles formes de relation et d'organisation économiques qui menacent, non pas la France ou les Français mais avant tout les catégories qui reçoivent la protection de l'Etat et même parfois de petits priviléges, tout en connaissant de mauvaises conditions dues à l'inadaptation de l'Etat aux formes de la vie économique. Ne confondons pas le souci de la justice et de l'égalité avec le maintien d'un certain étatisme dont les conséquences économiques sont défavorables et qui n'a pas entraîné de progrès dans la lutte contre l'inégalité. Cette brève parenthèse n'est ouverte ici

que pour souligner à quel point l'ouverture de la France sur le monde est indispensable pour la France elle-même. Notre campagne en faveur de l'entrée de la Turquie en Europe n'aurait pour nous, en particulier Français, qu'une puissance bien limitée si nous ne la considérions pas comme un moyen pour faire évoluer une France qui semble toujours, même dix ans après Maastricht, être tentée de quitter la haute mer pour s'enfermer dans des ports gardés par des fonctionnaires de l'Etat. Le laïcisme français et l'esprit républicain en général ne seraient pas si dangereux s'ils n'étaient pas la manifestation de ce refus d'ouverture qui a déjà entraîné tant de conséquences négatives, en particulier dans la conception de l'enseignement ou des soins médicaux ou du traitement des pathologies sociales.

Le but de cette réflexion n'était pas de justifier la conscience que j'ai de la nécessité d'une entrée de la Turquie en Europe. D'autres diront beaucoup mieux ce que cette entrée peut apporter à une Europe qui a besoin de se renforcer et aussi et surtout d'aller au-delà d'une redistribution des avantages entre les pays les plus riches et les moins riches du continent. L'idée européenne telle qu'elle se développe a les avantages d'une coopérative d'aide mutuelle qui vise à homogénéiser l'Europe et par conséquent à la fois à en supprimer les zones principales de pauvreté et à faciliter l'extension des marchés. Cette Europe-là doit être appuyée, car il n'existe aucune solution en dehors d'elle. Mais une Europe repliée sur elle-même et sur ses provinces perdrait, perd déjà la conscience des problèmes du monde, ce qui est

nuisible pour elle aussi bien matériellement qu'intellectuellement, aussi bien philosophiquement que politiquement. C'est pourquoi je me suis efforcé ici d'établir une continuité aussi complète que possible entre l'analyse socio-logique générale des problèmes, des rapports entre l'unité de la modernité et la pluralité des modes de modernisation, entre l'universalisme de la raison et les droits individuels et la diversité des situations sociales et culturelles dans lesquelles ces droits doivent être exercés, et à partir de là une prise de position sur les problèmes beaucoup plus concrets mais peu clairs en eux-mêmes qui ont été soulevés dans les débats récents. Prenons garde cependant de ne pas mélanger la question de la Turquie et de son entrée dans l'Europe avec la vague actuelle des ratifications par les divers pays du traité constitutionnel qui donnera une nouvelle force à l'Europe. Mais ce qui est inacceptable politiquement ne doit pas nous empêcher de remonter intellectuellement à des problèmes plus généraux et la logique de l'analyse veut qu'on place au centre de l'analyse aujourd'hui la conception française des rapports entre l'Etat et la société qui fait du premier le seul détenteur de l'universalisme et de la seconde un ensemble d'intérêts particuliers livrés à l'anarchie et à la violence. Il ne faut certainement pas exagérer la spécificité de la France tout au long de ces débats, car les pratiques sont moins différentes entre les pays européens que ne le laisse supposer les discours qu'ils tiennent. Mais il est impossible de ne pas attaquer de front la conception qu'une partie importante de la France a d'elle-même, qui la tire vers

l'arrière, qui la freine dans ses résultats, qui la rend de plus en plus incapable de se penser elle-même. Ce qui ne doit évidemment pas empêcher de reconnaître les nombreux domaines dans lesquels la France a joué un rôle moteur en Europe, aussi bien dans la construction de celle-ci que dans ses résultats économiques ou sa vie culturelle. Mais ceux qui se soucient de cette hésitation dangereuse de la France entre ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire en elle doivent se rendre compte que la rencontre avec la Turquie et l'accueil que l'Europe doit faire à celle-ci sont de puissants moyens dont un pays comme la France a besoin pour remporter des victoires sur elle-même.